

29 juin 2000, Nouvelle-Écosse

Allocution à l'occasion d'une visite dans la région de l'Atlantique

Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui en compagnie de chefs d'entreprise, de présidents d'université et de représentants municipaux du Canada atlantique, et bien sûr, des membres de l'équipe parlementaire libérale de la région de l'Atlantique. Les perspectives qui s'ouvrent aujourd'hui au Canada atlantique sont excellentes. La nature même de la nouvelle économie fait en sorte que les connaissances, les compétences et l'innovation – et non la situation géographique – sont les clés d'un avenir prospère et riche en possibilités.

Le tissu économique du Canada atlantique se transforme. L'économie traditionnelle basée sur les matières premières est de plus en plus axée sur le savoir. Et la croissance économique provient de plus en plus de l'innovation, de la technologie, du tourisme et de l'exportation. Le Canada atlantique enregistre une solide croissance économique depuis quelques années. Dans toute la région règne le sentiment de pouvoir envisager l'avenir avec confiance et enthousiasme. Le sentiment que les perspectives de croissance économique et de création d'emplois se concrétisent enfin. Que les jeunes peuvent enfin envisager de bâtir ici un avenir prometteur.

Mais des écarts économiques importants subsistent entre le Canada atlantique et l'ensemble du pays. Dans le Canada atlantique, les taux de productivité et les investissements en recherche et développement sont plus faibles qu'à l'échelle nationale. Le Canada atlantique n'exporte pas autant que d'autres régions du pays, et le taux de chômage reste encore trop élevé. Par conséquent, malgré toutes les bonnes nouvelles, cette région a de profonds défis économiques à surmonter avant de pouvoir réussir la transition vers une économie davantage axée sur le savoir. Avant de combler l'écart qui la sépare des autres parties du pays sur les plans de l'innovation, de la productivité et des compétences.

Il se dégage actuellement un consensus au Canada atlantique pour l'adoption d'une nouvelle approche à l'égard du développement économique. Une approche centrée sur l'innovation, le commerce et l'investissement, l'entrepreneuriat et le développement économique des collectivités. Ce consensus a commencé à prendre forme à la Conférence pour une vision de l'Atlantique tenue à Moncton il y a près de trois ans. Cette approche est celle préconisée par les membres de notre équipe parlementaire de l'Atlantique. Et je tiens à leur rendre un hommage particulier aujourd'hui pour les efforts qu'ils ont consacrés à la production de l'important document intitulé « Cap sur l'avenir ». Les premiers ministres des provinces de l'Atlantique, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique et l'Association des universités de l'Atlantique ont tous appuyé cette approche.

Au fil des ans, le gouvernement fédéral a effectué des investissements conçus pour permettre aux Canadiens de l'Atlantique de participer pleinement à la prospérité nationale. Des succès importants ont été obtenus avec le temps. Les disparités en matière de revenu par habitant entre cette région et le reste du pays sont beaucoup moins grandes qu'elles ne l'étaient autrefois. Cependant, les changements structurels qui transforment à la fois l'économie mondiale et l'économie canadienne exigent que nous trouvions de nouvelles façons d'aider le Canada atlantique à progresser et à prospérer dans ce nouveau contexte économique.

Je suis venu vous expliquer aujourd'hui le rôle du gouvernement fédéral dans cette nouvelle approche. Vous dire comment notre gouvernement compte contribuer à la création d'un partenariat avec les universités, les milieux d'affaires et d'autres pour aider le Canada atlantique à réaliser pleinement son potentiel de prospérité dans la nouvelle économie. Les gouvernements ne peuvent pas tout faire. Pas plus que les milieux d'affaires ni les autres partenaires à eux seuls. Le rôle des gouvernements est d'investir dans les gens, dans le savoir et dans les infrastructures. Avec pour objectif d'alimenter l'innovation et la production des richesses nécessaires pour soutenir la concurrence dans la nouvelle économie.

Notre objectif est à la fois simple et ambitieux : aider à mettre en place les conditions propices à la prospérité économique et à la création d'emplois meilleurs et plus nombreux. Afin que les Canadiens de l'Atlantique puissent participer pleinement à la nouvelle économie et le faire ici même, dans leur région. J'annonce aujourd'hui la création d'un Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique d'une durée de cinq ans et d'une valeur de 700 000 000 \$ qui trace une voie entièrement nouvelle. Il représente une approche moderne à l'égard du développement économique du Canada atlantique. Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique s'articule autour de quatre grandes priorités : 1. Favoriser l'innovation et la technologie; 2. Accroître l'investissement et le commerce au Canada atlantique; 3. Promouvoir l'entrepreneuriat; 4. Stimuler le développement économique des collectivités rurales et urbaines.

Parlons d'abord d'innovation et de technologie. Comme vous le savez, notre gouvernement accorde la plus haute priorité à l'instauration d'une culture de l'innovation partout au Canada. Nous avons mis en œuvre une stratégie nationale audacieuse à cette fin. Elle comportait des investissements majeurs dans la création de la Fondation canadienne pour l'innovation, des Chaires d'excellence en recherche du XXI^e siècle, des Instituts de recherche en santé du Canada et du réseau de centres d'excellence.

Dans le cadre de la stratégie atlantique que je rends publique aujourd'hui, les activités fédérales de développement régional seront axées beaucoup plus sur l'innovation. La pièce maîtresse du Partenariat est sans conteste le nouveau Fonds d'innovation de l'Atlantique, doté d'un budget de 300 000 000 \$ sur cinq ans. Il sera assorti d'un investissement de 110 000 000 \$ qu'effectuera le Conseil national de recherches au Canada atlantique et accompagné d'autres initiatives nationales, telles les nouvelles chaires de recherche dans les universités des provinces de l'Atlantique; les investissements que continuera d'effectuer la Fondation canadienne pour l'innovation; et Génome Canada, qui mettra sur pied un Centre atlantique de génomique.

Le Fonds d'innovation de l'Atlantique effectuera des investissements stratégiques destinés à renforcer la capacité d'innovation du Canada, à accroître la compétitivité du Canada atlantique et à faciliter la transition vers une économie davantage axée sur le savoir. Il investira dans les universités et collèges, dans les instituts de recherche et dans le secteur privé. Son champ d'action s'étendra à l'ensemble de la région de l'Atlantique, et il permettra d'aller chercher des fonds auprès de sources privées et publiques telles la Fondation canadienne pour l'innovation. Il aidera l'infrastructure de recherche de haute qualité dont la région est déjà dotée à devenir plus concurrentielle, pour attirer les chercheurs de talent et les projets prometteurs tout en créant des alliances stratégiques. Les investissements

effectués par le Fonds seront supervisés par une commission consultative formée d'universitaires et de chefs d'entreprise.

Le Conseil national de recherches agrandira ses installations actuelles et commencera à développer des grappes d'innovation au niveau local. Il tissera des liens entre les principaux intervenants et mettra en place l'infrastructure en matière d'innovation qui permettra de favoriser la croissance dans les secteurs technologiques de pointe. Les initiatives du Conseil national de recherches contribueront à encourager les investissements dans les nouvelles technologies et les travaux de recherche, à soutenir la formation et le maintien en poste de travailleurs très spécialisés et à favoriser la mise sur pied, dans les provinces de l'Atlantique, d'entreprises capables d'affronter la concurrence à l'échelle mondiale.

Les grappes seront concentrées dans un certain nombre de domaines porteurs définis par les partenaires locaux, en consultation avec le Conseil national de recherches, au cours des derniers mois. Parmi les secteurs qui seront probablement visés, on peut mentionner le génie océanique à Terre-Neuve; les sciences de la vie, y compris la génomique et les outils de diagnostic médical à Halifax; les technologies de l'information à l'île du Cap-Breton; le commerce électronique et les technologies de l'information au Nouveau-Brunswick; et le développement de nouvelles infrastructures d'innovation et de technologie à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le deuxième volet de la stratégie atlantique vise à faire du Canada atlantique un pôle d'attraction pour les investissements étrangers. Et à encourager l'exportation des marchandises, des services et des savoir-faire de la région. J'ai conduit une délégation de premiers ministres et de chefs d'entreprise de l'Atlantique en Nouvelle-Angleterre au mois de mai. C'était là un premier pas seulement. Le Partenariat pour le commerce et l'investissement mettra l'accent sur le marché américain.

L'élément central de ce partenariat sera un programme de promotion de l'investissement au Canada atlantique qui s'adressera aux grandes entreprises sectorielles. De plus, nous appuierons l'établissement de programmes visant à enseigner des pratiques commerciales efficaces dans les universités et les collèges de l'Atlantique. Cette initiative sera assortie d'un programme de stages dans le secteur de l'exportation pour les diplômés. Le développement et la promotion du tourisme occuperont également une place de choix.

Le troisième volet de la Stratégie atlantique, le Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires, vise à faire en sorte que les Canadiens de l'Atlantique puissent obtenir la formation et les compétences en gestion dont ils ont besoin pour faire face à la concurrence et pour réussir dans la nouvelle économie. Il aidera les jeunes à obtenir des emplois intéressants, axés sur la carrière, qui leur permettront de mettre à profit ici même leurs compétences, leur énergie, leur créativité et leur éducation pour aider à bâtir l'avenir de leur région et, en même temps, celui du Canada.

Le Partenariat pour l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires aidera davantage les jeunes entrepreneurs. Des centres d'affaires pour les femmes de l'Atlantique permettront aux entrepreneures de bénéficier d'un meilleur accès au capital et aux services de soutien aux entreprises. Une attention spéciale sera accordée au développement de la capacité d'innovation des PME. Le quatrième volet de la stratégie

atlantique, le Partenariat pour le développement économique des collectivités, représentera 135 000 000 \$ en nouveaux investissements pour le Canada atlantique rural au cours des cinq prochaines années.

Plus de la moitié de la population du Canada atlantique vit en milieu rural. Je sais que de nombreuses collectivités rurales ont traversé des périodes économiques assez difficiles au fil des ans. Comme le disait, il y a de très nombreuses années, le père Moses Coady, fondateur du mouvement Antigonish, nous voulons permettre aux collectivités dans toute la région de l'Atlantique de maîtriser leur propre destin économique dans la mesure du possible. Le Partenariat pour le développement économique des collectivités fournira les ressources de planification qui aideront les collectivités à maximiser les retombées de leurs propres activités de développement économique.

Mesdames et Messieurs, la nouvelle stratégie atlantique que je viens d'annoncer – le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique – ne pourra réussir que si nous travaillons tous ensemble – les entreprises privées, les collectivités, les gouvernements provinciaux, les municipalités, les universités et les collèges. Notre gouvernement ne croit pas que les forces du marché ni une politique de réduction des impôts à elles seules sont suffisantes pour répondre aux aspirations des Canadiens de l'Atlantique, pas plus qu'à celles de l'ensemble des Canadiens. Il est essentiel de suivre une approche équilibrée. Bien sûr, il faut continuer de réduire les impôts. Mais il faut aussi investir dans des secteurs cruciaux comme la recherche, le développement et l'innovation.

Grâce à cette approche équilibrée, nous pourrons veiller ensemble à ce que les Canadiens de l'Atlantique prennent la place qui leur revient dans cette nouvelle économie. Et qu'ils le fassent ici même dans les provinces de l'Atlantique. Que ce soit ici à Halifax ou à Harbour Grace, à Moncton ou Montague, à Grand-Sault ou Georgetown, à Charlottetown ou Charlo. Il y a environ 133 ans, des populations prospères de la région de l'Atlantique ont décidé de se joindre à la magnifique expérience qu'est la Confédération. Au cours de notre histoire, le Canada atlantique n'a pas toujours eu part comme il l'espérait à la prospérité canadienne. À l'aube d'un nouveau siècle, il est temps que le Canada atlantique connaisse de nouveau une prospérité pleinement méritée.